



PROCESSUS PRE POST ANALYTIQUE | Le 28/11/2022

Mesdames, Messieurs, infirmiers libéraux,

Nous tenons à vous informer que nous avons accepté une dérogation pour le matériel covid et les kits que vous pouvez vous procurer dans nos différents laboratoires.

En effet le tube covid et l'écouvillon qui servent à effectuer le prélèvement nasopharyngé pourront être utilisés 6 mois de plus que leur date de péremption.

Vous remerciant pour votre compréhension.

La direction du laboratoire B2A